



## Papillon sur véhicule

-----  
Par mcme2

bonjour,  
j'ai une toute petite question concernant les notes non signées déposés sur les véhicules.  
pourriez vous m'indiquer qui est en droit de les déposer.  
il me semble qu'à une certaine époque seul un garde assermenté avait le pouvoir de le faire. Mais peut être est ce trop ancien et que cela a changé.  
merci pour vos lumieres  
mcme2

-----  
Par janus2

Bonjour,  
Qu'appellez-vous des "notes non signées" ?

-----  
Par mcme2

bonsoir merci de votre attention.  
des 1/4 de feuilles pour signaler tout et n'importe quoi. par exemple un mot pour interdiction de stationner mais curieusement sur 5 véhicules garés sur la même ligne seul le mien se retrouve avec le "mot"  
j'avoue ne pas bien comprendre.  
merci